PILAFORME
Votre santé et votre bien-être notre passion

Règlement intérieur

Pour le bon déroulement des séances, chaque client devra respecter ce qui suit :

- Les horaires de cours.
- Ne pas rester dans la cour pour discuter.
- Ne pas éteindre vos cigarettes dans la cour.
- Eteindre vos téléphones portables.
- Prévoir une serviette de bain, pour placer sur les tapis en prêts.
- Soit porter des baskets à usage exclusif à la salle, soit se mettre en chaussettes.
- Prévoir une tenue souple et adaptée.
- Suivre impérativement « le chemin » en tapis pour rejoindre les vestiaires.
- Ne pas marcher avec ses chaussures prévues pour l'extérieur sur la partie où l'on fait la gym, Même pour y placer son tapis ou dire bonjour aux ami(e)s. Attendre d'être déchaussé.
- Nous remettre un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Pilates, Yoga, et du Stretching de moins de 3 mois (valable 3 ans).
- Respecter les jours choisis selon l'article 3
- **Un cours non effectué, ne donnera en aucun cas la possibilité de le placer la semaine suivante. Aucun « crédit cours » ne sera proposé**.

Conditions de vente

Il est conclu ce qui suit :

ARTICLE 1 (paiement)

Pour accéder aux cours chaque client devra s'acquitter du montant total de l'abonnement (selon le tarif en vigueur visible dans la salle et sur www.pilaforme-orleans.com), ce, par l'un des modes de paiement suivants :
Chèque* (à l'ordre de PILAFORME)**, chèque-vacances ANCV** , espèces et virement.**
ATTENTION PAS DE PAIEMENT EN PLUSIEURS FOIS PAR VIREMENT.
Concernant le paiement en plusieurs fois tous les chèques devront nous être remis le jour de l'inscription. Ils seront encaissés, pour le 1er, le jour de l'inscription et les autres les 5 des mois suivants.
Pour la préinscription (juin-juillet-août), un acompte de 100 euros pour un abonnement de moins de 399 euros vous sera demandé et encaissé, 200 euros si vous vous préinscrivez sur l'abonnement de plus de 399 euros.

** Possibilité du versement de 1 à 4 chèques pour les abonnements*

*** Pas de rendu de monnaie sur ANCV*

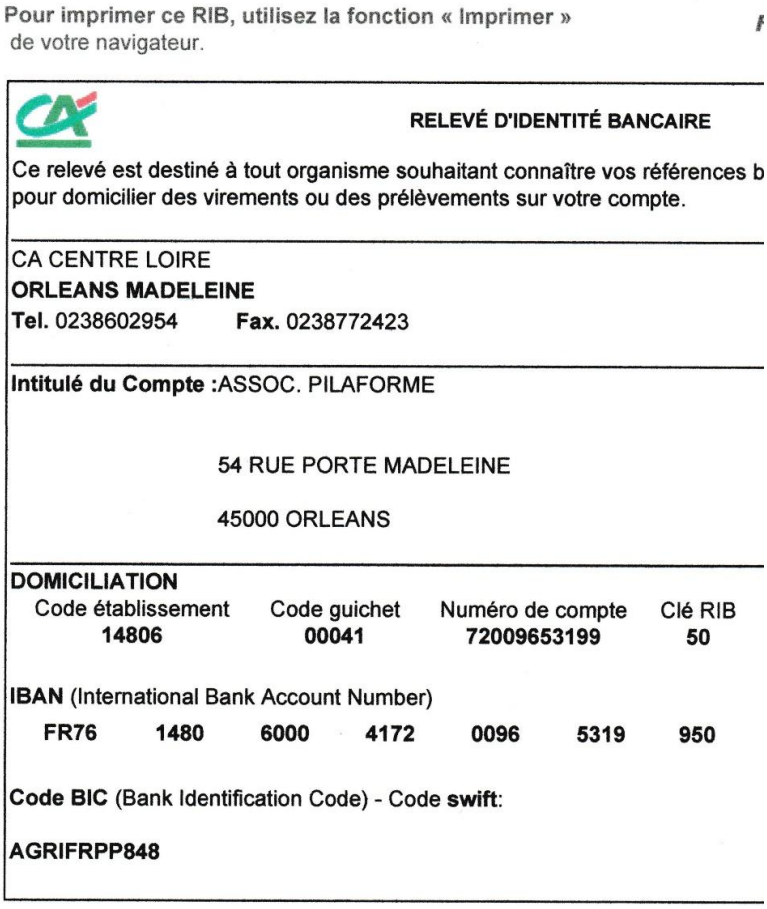

Pour imprimer ce RIB, utilisez la fonction « Imprimer »
de votre navigateur.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références b
pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte.

CA CENTRE LOIRE
ORLEANS MADELEINE
Tel. 0238602954 **Fax.** 0238772423

Intitulé du Compte :ASSOC. PILAFORME

54 RUE PORTE MADELEINE

45000 ORLEANS

DOMICILIATION

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
14806	**00041**	**72009653199**	**50**

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1480 6000 4172 0096 5319 950

Code BIC (Bank Identification Code) - Code **swift**:

AGRIFRPP848

ARTICLE 2 (tarifs et modalités)

Abonnements annuels :

Les abonnements annuels sont avec engagement de la part du client. Valables pour toutes souscriptions du 31 août au 30 septembre 2026, jusqu'au 05 juillet 2026. Il n'est pas prévu de remboursement ni indemnité selon les Articles 4,4bis,5,5bis.

En cas de pandémie, confinement, fermeture administrative de Pilaforme, et cas de force majeur…, aucun remboursement, report ou indemnité ne seront consentis (Article 5 et 5bis). Le client aura accès aux vidéos et aux cours en extérieurs si le temps le permet.

• **Abonnement annuel *cours 1heure PILATES ou GYM DOS ou PILATES DOS* :** donne accès aux cours **d'1 heure** hors cours de 90 mn et hors cours de l'après-midi, hors Yoga, (hors vacances Article 7 et selon si vous optez pour 1 fois ou 2 fois par semaine). Le choix du jour, de l'horaire est effectué à l'inscription et de manière définitive, sans qu'aucune modification ne soit envisageable en cours d'année. Il est toutefois prévu une souplesse sur accord de la direction.

• **Abonnement annuel *cours 1heure 30 minutes PILATES+STRETCHING* :** donne accès aux cours **de 90 mn** hors cours d'1 heure, et hors cours de l'après-midi, hors Yoga, (hors vacances Article 7 et selon si vous optez pour 1 fois ou 2 fois par semaine). Le choix du jour, de l'horaire est effectué à l'inscription et de manière définitive, sans qu'aucune modification ne soit envisageable en cours d'année. Il est toutefois prévu une souplesse sur accord de la direction.

• **Abonnement annuel 1,2 ou *3 cours* :** donne accès à 1, 2 ou 3 cours (hors vacances Article 7 sur les créneaux **de 60 mn ou 90 mn ou cours de l'après-midi. Hors Yoga)**. Le choix du jour, de l'horaire est effectué à l'inscription et de manière définitive, sans qu'aucune modification ne soit envisageable en cours d'année. Il est toutefois prévu une souplesse sur accord de la direction.

• **Abonnement annuel *cours de 14h15* :** donne accès à 1 venue par semaine (hors vacances Article 7) sur le créneau de **l'après-midi UNIQUEMENT (le mercredi à 14h15 ou le vendredi à 14h15)**. Le choix du jour, de l'horaire est effectué à l'inscription et de manière définitive, sans qu'aucune modification ne soit envisageable en cours d'année. Il est toutefois prévu une souplesse sur accord de la direction. ATTENTION en aucun cas un cours de « l'après-midi » ne pourra être remplacé par un cours en dehors de ce créneau (sauf récupération de cours suite à l'absence du professeur.

LES DIFFÉRENTS ABONNEMENTS :

Tarifications valables pour toute souscription jusqu'au 30 septembre 2026 au-delà les tarifs seront revus à la baisse.

• Abonnement cours 60 mn (PILATES ou GYM DOS) *

***1 cours** par semaine jusqu'au 04 juillet 2027 :*
399 euros
(Abonnement avec engagement. Non remboursable en cas de confinement, mais accès aux vidéos. Voir CGV)

***2 cours** par semaine jusqu'au 04 juillet 2027 :*
565 euros
(Abonnement avec engagement. Non remboursable en cas de confinement, mais accès aux vidéos. Voir CGV)

• Abonnement cours 90 mn (PILATES+STRETCHING) *

(Cours des matins sauf vendredi. Et mardi/jeudi soir voir planning)

***1 cours** par semaine jusqu'au 04 juillet 2027*
495 euros
(Abonnement avec engagement. Non remboursable en cas de confinement, mais accès aux vidéos. Voir CGV)

***2 cours** par semaine jusqu'au 04 juillet 2027*
670 euros
(Abonnement avec engagement. Non remboursable en cas de confinement, mais accès aux vidéos. Voir CGV)

• Abonnement cours après-midi à 14h15 *

(Hors cours matins, midis, soirs)

***1 cours de 75mn** par semaine jusqu'au 04 juillet 2027 à 14h15 :*
340 euros
(Abonnement avec engagement. Non remboursable en cas de confinement, mais accès aux vidéos. Voir CGV)

***2 cours de 75mn** par semaine jusqu'au 04 juillet 2027 à 14h15 :*
485 euros
(Abonnement avec engagement. Non remboursable en cas de confinement, mais accès aux vidéos. Voir CGV)

S'inscrire à un 3ème cours pourra être envisagé. 50% de réduction seront accordés sur le moins cher des trois (hors Yoga, Atelier).

** Réinscription -7.5% Etudiant (- 22 ans) et personne au chômage -15% (justificatif de moins de 2 mois)*

ARTICLE 3 (absence client) :

En cas d'absence du client, et ce, quelle qu'en soit la raison (travail, enfants, maladie, blessures, voyages…) **les cours non-effectués ne pourront en aucun cas être récupérés les semaines suivantes, et seront considérés comme perdus.**

Aucun remboursement, indemnisation ou de modification tarifaire ne pourront être exigés de la part du client.

Par exemple : si une personne ayant opté pour une séance/semaine, ne pourra pas prétendre à deux séances la semaine qui suivra son absence.

ARTICLE 4 (absence professeur) :

En cas d'absence de la part du professeur : si celle-ci est prévue, un autre professeur le remplacera ou le cas échéant, les cours seront déplacés à une date antérieure ou ultérieure.
Si l'absence n'est pas prévue (maladie, intempérie, événement familial…) et que le professeur ne peut être remplacé, une proposition de rattrapage sera formulée sur un autre cours au cours de l'année. En cas de refus ou d'indisponibilité le cours sera considéré comme perdu sans qu'aucun remboursement ou indemnisation ne puissent être exigé.

ARTICLE 5 (remboursement) :

AUCUN REMBOURSEMENT OU REPPORT NE SERA EFFECTUÉ quel qu'en soit le motif.
Seule une maladie grave ou une opération chirurgicale entraînant une contre-indication **permanente (jusqu'à la fin de l'année le 04 juillet 2027)** sur présentation d'un certificat médical, permettra la restitution partielle de l'abonnement (au prorata temporis des semaines restantes, et à **la date de réception du certificat médical et non d'émission**).
Une pénalité de 20% sur le montant à rembourser sera prélevée du fait des frais engagés.
Une proposition de reporter l'abonnement à l'année suivante sera soumise.

Il est parfaitement établi, qu'une absence pour maladie et blessure n'entraînant qu'une incapacité ponctuelle (même quelques mois), ou pour raison professionnelle, ou autres, ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une demande de remboursement, de report ou d'indemnisation.

ARTICLE 5 Bis :

Aucun remboursement ne pourra être exigé en cas de force majeur (Pandémie, Confinement, évènement climatique, fermeture administrative, catastrophe naturelle, attentas…)
Les cours en présentiel seront remplacés par des cours en vidéo. Les vidéos dites « Pilates fondamental, Pilates dos et gym dos » sont particulièrement douces et adaptées. Ainsi une personne même débutante pourra les suivre sans danger.
Ainsi AUCUNE COMPENSATION DE TOUTES SORTES NE POURRA ÊTRE RÉCLAMÉE PAR LE CLIENT.

Les abonnements continueront d'être prélevés.

ARTICLE 5 Ter :

Il résulte des articles 4 à 5 Bis que les présentes conditions générales de vente excluent expressément le régime légal de l'imprévision prévu à l'article 1195 du Code civil. Le Client renonce donc à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du Code civil et du régime de l'imprévision qui y est prévu, s'engageant à assumer ses obligations même si l'équilibre contractuel se trouve bouleversé par des circonstances qui étaient imprévisibles lors de la conclusion de la vente, quand bien même leur exécution s'avérerait excessivement onéreuse et à en supporter toutes les conséquences économiques et financières.

ARTICLE 6 (grossesse) :

En cas de **grossesse** et ce dès la première semaine, le professeur et la direction devront en être informés.
Même si le Pilates, le Yoga et le stretching sont adaptés aux femmes enceintes, le côté collectif ne l'est pas forcément.
Par conséquent, après entretien avec le professeur et la direction des propositions de : poursuivre l'abonnement, ou son remboursement seront soumises selon les conditions de l'article 5, ou encore le report de l'abonnement selon les semaines restantes l'année d'après.

ARTICLE 7 (vacances et jours fériés) :

Les cours reprendront le Lundi 31 août et s'arrêteront le dimanche 04 juillet 2027 au soir.

Ils sont assurés hors vacances scolaires, ainsi qu'en dehors des jours fériés.
Il y aura tout de même cours la 2eme semaine des vacances de la Toussaint ainsi que la 1ère semaine des vacances de février et printemps.

Vacances scolaires de la zone B où il n'y aura pas de cours (merci d'en prendre connaissance) :

TOUSSAINT : Dimanche 18 octobre 2026 au dimanche 25 octobre 2026 **(Il y aura cours la 2ème semaine)**

NOËL : dimanche 20 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027.

HIVER : Dimanche 28 février 2027 au dimanche 7 mars 2027. **(Il y aura cours la 1ère semaine)**

PRINTEMPS : Dimanche 25 avril 2027 au 02 mai 2027. **(Il y aura cours la 1ère semaine)**

ÉTÉ : Fin des cours le dimanche 04 juillet 2027 au soir.

Jours fériés où il n'y aura pas de cours (merci d'en prendre connaissance) :

Dimanche 1er novembre 2026

Mercredi 11 novembre 2026

Lundi de Pâques 29 mars 2027

Samedi 1er mai 2027

Samedi 8 mai 2027

Jeudi ascension 6 mai 2027

Lundi de pentecôte 17 mai 2027

ARTICLE 8 (adhésion) :

PILAFORME est une Association de type Loi 1901.
Selon la législation nul ne peut être imposé d'adhérer à une association Vous pouvez par conséquent utiliser les services de celle-ci sans pour autant en être les membres.
Nous vous invitons cependant, pour une cotisation de **20 euros,** à adhérer à PILAFORME.
Ceci vous donnera accès aux statuts et la possibilité de participer aux assemblées et d'aider la structure.

ARTICLE 9 (Exclusion) :

Un professeur ou la direction se donne le droit d'exclure temporairement ou définitivement en fonction de la gravité des faits quiconque aurait un comportement inconvenant. Sans qu'aucun remboursement ne soit prévu.

ARTICLE 10 (Assurance - Responsabilité)

PILAFORME a souscrit auprès d'une compagnie un contrat d'assurance de responsabilité civile garantissant les conséquences pécuniaires pouvant lui incomber.

Conformément à l'article L321-4 du Code du sport, vous êtes informé de l'intérêt de souscrire directement et par vous-même un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels votre pratique sportive pourrait vous exposer.

ARTICLE 11 (Litige - Médiateur de la consommation)

Tous les litiges auxquels les prestations conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résolution, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre le prestataire et le client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le client est informé qu'en cas de différend avec le prestataire, il peut recourir à la médiation de la consommation qui est un mode de résolution amiable des litiges gratuit et confidentiel. Le médiateur de la consommation est :
SAS Médiation Solution Consommation : 222, Chemin de la bergerie 01800 SAINT JEAN DE NIOST .

contact@sasmediationsolution-conso.fr

ARTICLE 12

PILAFORME met en œuvre des traitements de données à caractère personnel.
Les traitements de données à caractère personnel mis en œuvre ont pour base :
- l'intérêt légitime poursuivi par le prestataire lorsqu'il poursuit la finalité de gestion de la relation avec ses clients
- l'exécution de mesures précontractuelles ou du contrat lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité la production, la gestion, le suivi des dossiers de ses clients et le recouvrement
- le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité : la facturation et la comptabilité

Le prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la règlementation en vigueur.
A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.
En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.
Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du prestataire.
Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.
Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base l'intérêt légitime du prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.
Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus par courrier électronique à l'adresse suivante : pilaforme@gmail.com ou par courrier postal à l'adresse suivante : 54, rue porte madeleine à ORLEANS (45000), accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.
Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Cnil.

ARTICLE 13 (Information précontractuelle - Acceptation du Client) :

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la conclusion du contrat, d'une manière claire et compréhensible, des présentes conditions générales de vente et de toutes les informations listées à l'article L.221-5 du Code de la consommation et notamment les informations suivantes :
- les caractéristiques essentielles de la prestation
- le prix des prestations et des frais annexes
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le prestataire s'engage à fournir les prestations
- les informations relatives à l'identité du prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre
- les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige

Le fait pour une personne physique (ou morale), d'effectuer un achat immédiat ou de commander une prestation emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente et obligation au paiement des prestations commandés, ce qui est expressément reconnu par le client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au prestataire.